



LES SOLUTIONS SGSS POUR FACILITER VOS **DROITS** **D'ACTIONNAIRES**

**C'EST VOUS
L'AVENIR**



SOCIETE GENERALE
Securities Services

L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : UN INCONTOURNABLE DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

En tant qu'investisseur, votre engagement a un impact direct sur la croissance durable des sociétés cotées dans lesquelles vous investissez.

L'exercice du droit de vote vous donne l'opportunité :



D'engager un dialogue actif avec l'entreprise



D'exercer votre capacité d'influence



D'aligner votre politique de vote avec vos engagements ESG vis-à-vis de vos clients.



En vous investissant à travers le processus de vote, vous contribuez à la durabilité de l'entreprise, à sa performance en donnant une même ligne directrice à vos investissements et à vos engagements et **vous pouvez exercer votre responsabilité sociale et environnementale.**

SGSS VOUS ACCOMPAGNE ET FACILITE L'EXERCICE DE VOS DROITS D'ACTIONNAIRES

En tant que teneur de compte conservateur, SGSS met à disposition de ses clients sociétés de gestion et institutionnels un dispositif **simplifiant l'exercice des droits de vote** et un **accompagnement sur mesure.**

UNE OFFRE COMPLÈTE EN LIGNE AVEC VOS ATTENTES ET CONFORME AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

L'offre SGSS comprend :



Les annonces des assemblées générales : en consultation sur la plateforme ProxyEdge.



Les informations à jour sur les modalités de vote ainsi que les spécificités des marchés ou des émetteurs (exigences d'enregistrement des titres, modalités sur les pouvoirs à mettre en place, obligation de bulletins de votes physiques, structure de compte nécessaire, etc.).



L'acheminement de vos instructions de votes jusqu'à l'agent centralisateur de l'émetteur concerné.



La consultation de vos historiques de votes et l'accès à un module de génération de statistiques, pour vous aider dans l'établissement de vos rapports de votes.

TRANSPARENCE

SIMPLICITÉ

EXPERTISE

SGSS VOUS OFFRE :

1

**UN ACCÈS FACILITÉ
AUX AGENCES DE
RECOMMANDATIONS
DE VOTE**

2

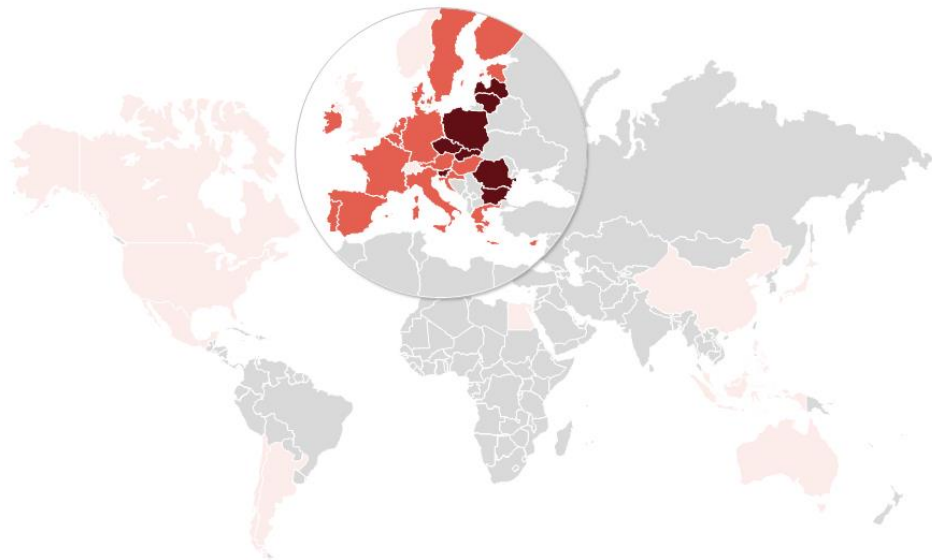
**UNE ÉVALUATION
INDÉPENDANTE DE LA
PERFORMANCE NON
FINANCIÈRE DE VOS
INVESTISSEMENTS**

VOTE & ESG

Afin de vous permettre d'exercer vos droits d'actionnaires en ligne avec vos engagements et votre politique d'investissement, SGSS peut activer l'accès aux recommandations de vote de 19 proxy advisors fournissant des propositions de votes conformes à vos ambitions.

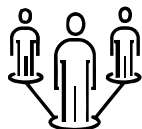
En tant que partenaire engagé dans l'investissement responsable, SGSS vous permet de disposer d'une vision claire et synthétique du positionnement de vos investissements en matière d'empreinte carbone mais aussi de qualité de gouvernance et de qualité de gestion des aspects environnementaux et sociétaux grâce à son partenariat avec MSCI.

UNE COUVERTURE UNIQUE DANS PLUS DE 45 PAYS AU SERVICE DES OBJECTIFS DE LA RÈGLEMENTATION SRD II



- Marchés UE couverts
- Marchés UE proposés, ouverts sur demande
- Autres marchés couverts

OBJECTIFS DE LA RÈGLEMENTATION SRD II* :



Promouvoir l'engagement des actionnaires à long terme



Assurer la viabilité à long terme des entreprises de l'Union européenne

*SRD II (Shareholder Rights Directive) : Directive Droits des Actionnaires

En tant que teneur de compte conservateur, **SGSS fait évoluer ses services** afin qu'ils répondent au nouveau cadre réglementaire posé par la Directive (UE) 2017/828.



Identification des actionnaires et transmission des noms et coordonnées par SGSS si demande des émetteurs.



Transmission des informations spécifiques aux événements d'entreprise autres que les assemblées générales par SGSS pour que l'actionnaire puisse exercer ses droits.

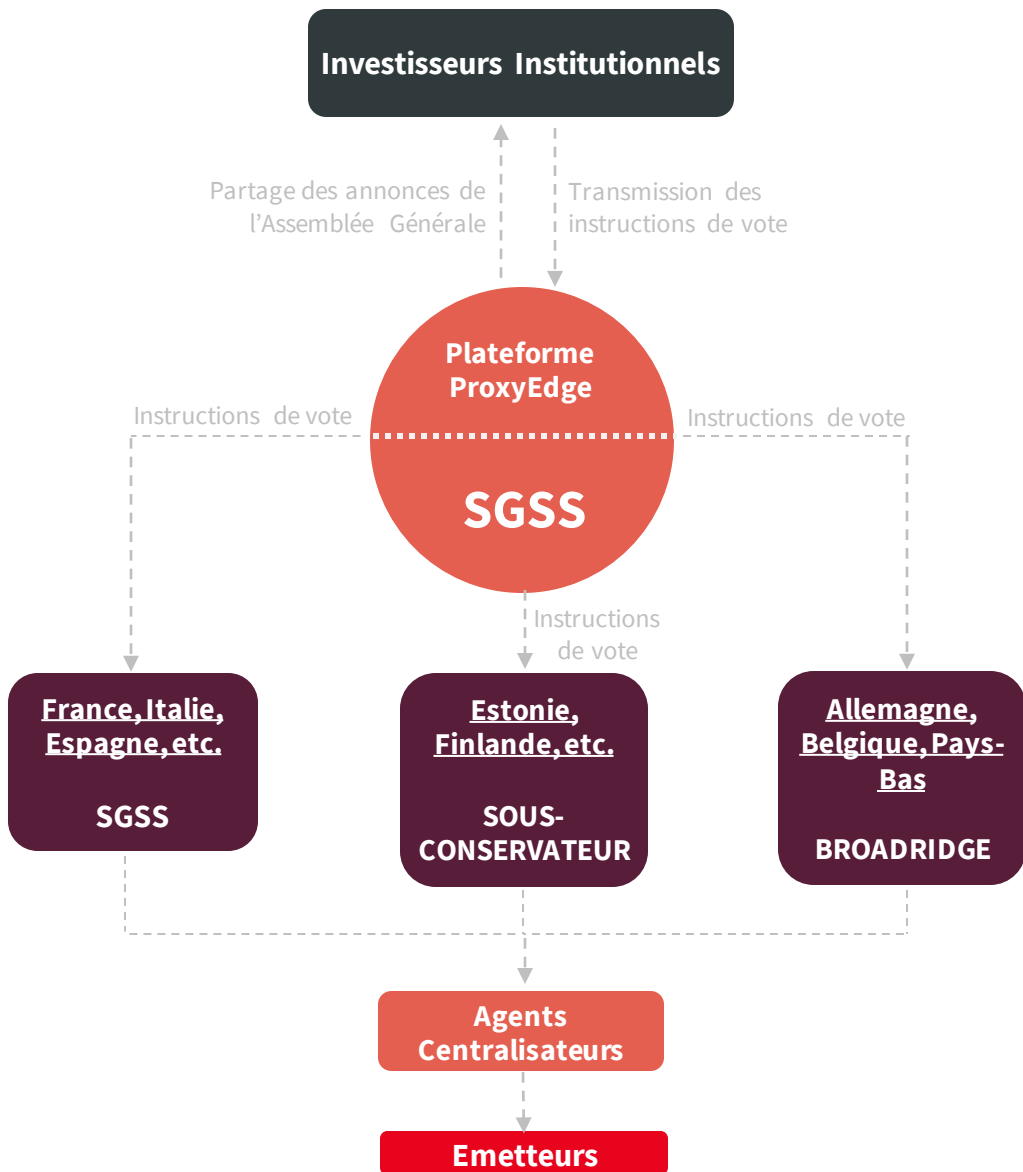


Facilitation de l'exercice des droits des actionnaires : transparence de la grille tarifaire SGSS et extension de notre proposition de couverture européenne (huit Etats Membres supplémentaires).



UN INTERMEDIAIRE UNIQUE POUR L'ENSEMBLE DE VOS INSTRUCTIONS DE VOTE

SGSS s'associe à son partenaire Broadridge afin de vous offrir un service simplifié pour la gestion de vos instructions de vote.



GRILLE TARIFAIRE

En accord avec la nouvelle directive, dans une **démarche de transparence** et afin de vous donner tous les éléments pour **investir de manière responsable**, SGSS vous communique sa nouvelle grille tarifaire.

Assemblées Générales		Commission unitaire (€ HT)
Accès à l’outil Broadridge (ProxyEdge)		Inclus
Facturation des annonces aux Assemblées Générales		
Tous pays		10
Facturation des votes		
Zone 1	France	40
Zone 2	Allemagne, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Egypte, Espagne, Luxembourg, Malaisie, Mexique Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Etats-Unis	60
Zone 3	Argentine, Australie, Autriche, Chili, Chine, Chypre, Euroclear Bank, Grèce, Hong-Kong, Indonésie, Irlande	100
Zone 4	Estonie, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Lituanie, Lettonie, Philippines, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie	200
Zone 5	Finlande, Israël, Pologne, Portugal, Suisse, Jordanie	300
Facturation des votes (fonds)		
Tous pays		200

Notre équipe commerciale se tient à votre disposition pour recueillir vos souhaits d’abonnement en lien avec l’évolution de votre politique de votes.



LES AVANTAGES DU DISPOSITIF SGSS

SIMPLICITÉ

Exercer ses droits d'actionnaires devient très simple grâce à la centralisation de l'information sur une plateforme unique.

ROBUSTESSE

SGSS coordonne l'ensemble du processus de transmission des instructions de vote, s'assurant de la robustesse du processus de transmission entre les acteurs transfrontaliers.

ENGAGEMENT

En lien avec ses engagements forts en matière de responsabilité sociale et environnementale, SGSS met en œuvre ses meilleurs efforts pour faire évoluer ses chaînes de traitement pour le plus grand bénéfice de ses clients investisseurs et émetteurs.

1

EXPERTISE

Grâce à son partenariat avec Broadridge Financial Solutions Ltd, SGSS met à votre disposition une information à jour et détaillée sur les spécificités de chaque marché, afin de vous permettre d'exercer vos droits d'actionnaires dans les meilleures conditions.

2

3

4

TRANSPARENCE

Dans une démarche toujours plus responsable, SGSS assure à ses clients une vision complète, détaillée et transparente de l'ensemble de son offre.

5

SGSS EST L'ENTITÉ DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DÉDIÉE AUX SERVICES TITRES

Présent dans 23 implantations dans le monde avec 4 000 collaborateurs, SGSS offre à ses clients, institutions financières et courtiers, sociétés de gestion, assureurs et entreprises, des solutions globales adaptées aux dernières évolutions des marchés financiers et de la réglementation : services de compensation, de conservation et de banque dépositaire, de conservation pour la clientèle de détail, d'administration de fonds et asset servicing, de gestion des liquidités ainsi que des services d'agent de transfert et des services aux émetteurs. SGSS se classe parmi les 3 plus grands conservateurs européens et les 10 premiers mondiaux avec 4 586* milliards EUR d'actifs conservés. SGSS offre ses services dépositaires à 3 376* OPC et assure la valorisation de 4 561* OPC pour un actif administré de 697* milliards EUR. SGSS figure également parmi les leaders européens de l'administration de plans de stock options.

* Sources : présentation groupe et rapport interne SGSS. Chiffres datés du 31.12.21

CONTACTS

sgss.com@socgen.com
securities-services.societegenerale.com

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Anonyme au capital de 1 046 405 540 euros au 1er février 2022.

Le capital est divisé en 837 124 432 actions ayant chacune une valeur nominale de 1,25 € et entièrement libérées.

Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro unique d'identification 552 120 222.

Société Générale, étant une société cotée, n'est pas soumise à l'obligation concernant les bénéficiaires effectifs conformément à l'article L 561-46 du Code monétaire et financier.

Numéro SIRET : 552 120 222 00013

Numéro APE : 651C

Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75 009 Paris

N° TVA : FR 27 552 120 222

LEI : O2RNE8IBXP4R0TD8PU41

Ce document est à usage purement informatif et il n'a pas pour objet et ne peut en aucun cas être interprété comme constituant une offre d'achat ou de vente ou une invitation à acheter ou vendre des produits financiers. Ce document ne peut en aucun cas être considéré comme fournissant des recommandations d'investissements, ou des conseils comptables, juridiques, réglementaires ou fiscaux. Toute reproduction, divulgation ou diffusion à des tiers est interdite. Les produits et services décrits dans ce document ne sont pas appropriés à toutes les catégories de personnes, notamment aux clients non professionnels. Les produits et / ou services décrits dans ce document ne sont pas disponibles dans tous les pays. Les tarifs mentionnés dans le présent document sont applicables aux clients institutionnels de SGSS en France, au Luxembourg, en Irlande et au Royaume Uni. Une version de la grille tarifaire libellée en GBP est disponible pour les clients du Royaume Uni sur simple demande. Des frais spécifiques s'appliquent en Allemagne et en Italie et sont disponibles sur simple demande auprès de SGSS.